

### L'EMPLOI INTÉrimAIRE AU DEUXIÈME TRIMESTRE 2010 :

### L'intérim poursuit son redressement

À la fin du deuxième trimestre 2010, 550 000 salariés sont intérimaires, soit +27 600 de plus qu'au trimestre précédent (+5,3 %).

Depuis le redressement amorcé au deuxième trimestre 2009, l'emploi intérimaire s'accroît régulièrement, à un rythme de l'ordre de +5 % à +6 % par trimestre. En un an, +103 000 postes d'intérimaires ont été créés (soit +23,1 %).

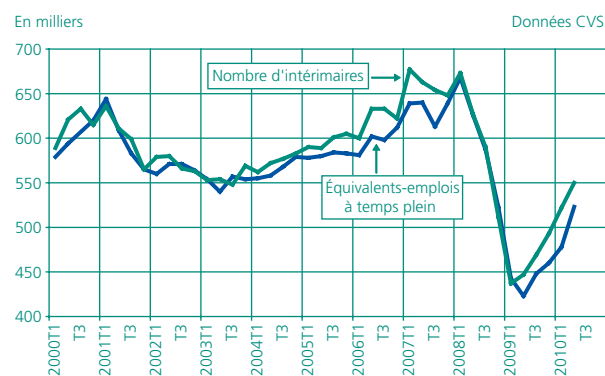
Les effectifs continuent à se redresser fortement dans l'industrie (+7,3 %, soit +16 300 postes) et plus modérément dans le tertiaire (+3,0 %, soit +5 600 postes).

Ils se redressent aussi de manière notable dans la construction (+5,3 %, soit +5 800 postes).

Au cours du deuxième trimestre 2010, le volume de travail temporaire en équivalents-emplois à temps plein a davantage augmenté que les effectifs d'intérimaires (respectivement +9,4 % et +5,3 %). Le nombre de contrats conclus s'accroît de +5,9 %.

À la fin du deuxième trimestre 2010, on dénombre 550 000 intérimaires, qui représentent 3,1 % des salariés des secteurs concurrentiels. Ce trimestre, 27 600 postes supplémentaires ont été créés (+5,3 %), après +29 100 (+5,9 %) le trimestre précédent. Depuis la fin du premier trimestre 2009, +113 000 postes ont été créés, faisant suite à quatre trimestres de très forte baisse au cours desquels 235 000 postes d'intérimaires avaient été supprimés.

Graphique 1 • Volume de travail temporaire en équivalents-emplois à temps plein et nombre d'intérimaires en fin de trimestre



Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim. Champ : France métropolitaine.

	Évolution trimestrielle (en %)					Niveau (en milliers)	Évolution annuelle (en %)
	2009			2010			
	T2	T3	T4	T1	T2	2010	T2 2010/ T2 2009
Intérimaires en fin de trimestre .....	2,2	5,0	5,2	5,9	5,3	550,0	23,1
Contrats conclus .....	0,7	5,6	4,0	2,9	5,9	3 862,5	19,6
Équivalents-emplois à temps plein.....	-4,5	5,9	2,6	4,0	9,4	522,9	23,6

Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim. Champ : France métropolitaine.

L'emploi salarié (hors intérim) des secteurs concurrentiels (hors agriculture et hors activités extra-territoriales) a diminué de -1 400 postes au deuxième trimestre 2010, après une progression de +9 800 postes au trimestre précédent [1].

Le volume de travail temporaire a progressé de +9,4 % au deuxième trimestre 2010, pour s'établir à 523 000 équivalents-emplois à temps plein. Le nombre de contrats conclus s'est accru de +5,9 % (tableau 1).

## Industrie : l'intérim progresse fortement

À la fin du deuxième trimestre 2010, 240 000 intérimaires sont employés dans le secteur de l'industrie (tableau 2). L'intérim industriel progresse à un rythme soutenu : +16 300 postes au deuxième trimestre (+7,3 %), après +21 800 (+10,8 %) au premier trimestre.

Entre la fin du premier trimestre 2008 et celle du premier trimestre 2009, l'industrie avait supprimé 150 000 postes d'intérimaires, soit près de la moitié des postes d'intérimaires. Depuis le début de l'année 2009, ce secteur en a recréé 74 500 (soit la moitié des postes d'intérimaires supprimés lors de la crise).

En équivalents-emplois à temps plein, le volume de travail temporaire dans ce secteur s'accroît encore ce trimestre (+12,0 %, après +9,3 % au premier trimestre). La part des intérimaires dans l'emploi salarié de l'industrie se renforce : elle s'élève à 6,8 % à la fin du deuxième trimestre 2010, soit une progression de +0,5 point en un trimestre et de +2,0 points en un an (tableau 3). Elle est proche de son niveau moyen de long terme (taux moyen d'intérimaires de 7,0 % sur la période 2000-2007).

Au deuxième trimestre 2010, les effectifs intérimaires sont en hausse dans les principaux secteurs industriels, à l'exception de la fabrication de matériels de transport, où l'intérim s'était fortement redressé au cours des trimestres précédents, et l'industrie pharmaceutique.

La hausse est la plus forte dans le secteur de la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques et de la fabrication de machines : +4 000 postes (+13,5 %), après +3 900 (+15,2 %) au premier trimestre 2010.

La hausse de l'emploi intérimaire se poursuit dans les secteurs suivants : la fabrication d'autres produits industriels : +10 700 postes (+10,4 %) au deuxième trimestre 2010, après +9 700 (+10,4 %) le trimestre précédent ; la fabrication des denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac : +2 200 (+4,8 %), après +3 000 (+7,2 %) au trimestre précédent ; les industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution : +400 (+2,2 %), après +1 800 (+10,6 %) le trimestre antérieur.

## POUR COMPRENDRE CES RÉSULTATS

### La source

Pôle emploi recense les missions d'intérim déclarées par les agences de travail temporaire. À partir de cette information mensuelle, la Dares élabore divers indicateurs mensuels, trimestriels et annuels. Les statistiques relatives au mois *m* sont fondées sur les relevés de missions adressés à Pôle emploi par les établissements de travail temporaire avant la fin du mois *m+2*. Les séries des principaux indicateurs figurent sur le site du Ministère du Travail, de la Solidarité et de la Fonction publique ([www.travail-solidarite.gouv.fr](http://www.travail-solidarite.gouv.fr)).

### Les révisions

Les données sont régulièrement révisées en raison de l'actualisation des coefficients de correction des variations saisonnières. Ces révisions affectent deux fois par an, en mars et septembre, les séries du nombre d'intérimaires en fin de trimestre. Les autres séries (équivalents-emplois à temps plein et contrats conclus) sont révisées chaque trimestre.

### Quelques définitions

**Équivalent-emplois à temps plein** sur le trimestre : rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires au nombre total de semaines ouvrées d'un trimestre. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année. Cette convention de calcul conduit à sous-estimer légèrement l'équivalent-emplois à temps plein, dans la mesure où une partie des missions ne comptabilise pas les périodes de congés. Remarque : on pourra parler de « volume de travail temporaire » pour désigner l'équivalent-emplois à temps plein.

**Contrats conclus** au cours du trimestre : missions dont la date de début appartient au trimestre.

**Intérimaires en fin de trimestre** : nombre de personnes intérimaires mesuré à partir du nombre d'intérimaires du recensement de la population, effectué par l'Insee, que l'on fait évoluer comme la moyenne du nombre de contrats en cours pendant les cinq derniers jours ouvrés du trimestre. Ces intérimaires sont ventilés par secteur d'activité utilisateur, alors que dans les estimations trimestrielles d'emploi salarié Insee-Dares, ils sont classés dans le secteur tertiaire.

Ces trois indicateurs peuvent évoluer de manière différente selon la répartition des missions au cours du trimestre. L'équivalent-emplois à temps plein mesure un volume de travail en intérim. Les deux autres indicateurs privilégient respectivement une analyse en termes de flux et de stock en fin de trimestre.

**Taux de recours** : rapport des intérimaires à l'emploi salarié en fin de trimestre. L'emploi salarié retenu est l'estimation trimestrielle Insee-Dares, qui inclut depuis septembre 2006 les secteurs de l'administration, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale. L'agriculture fait l'objet d'une évaluation particulière.

Depuis septembre 2009, la nomenclature utilisée pour la description des secteurs utilisateurs est la Nomenclature d'activités française (NAF rév.2).

Tableau 2 • Nombre d'intérimaires par secteur d'activité utilisateur

Données CVS

Secteur d'activité en nomenclature NA	Évolution trimestrielle (en %)					Niveau (en milliers)	Évolution annuelle (en %)
	2009			2010			
	T2	T3	T4	T1	T2	T2	T2 2010/ T2 2009
<b>AZ : Agriculture .....</b>	<b>2,1</b>	<b>-11,3</b>	<b>10,8</b>	<b>8,9</b>	<b>-2,8</b>	<b>2,9</b>	<b>3,9</b>
<b>C1 : Fabrication denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac .....</b>	<b>6,8</b>	<b>-0,8</b>	<b>-1,0</b>	<b>7,2</b>	<b>4,8</b>	<b>47,7</b>	<b>10,2</b>
<b>C2 : Cokéfaction et raffinage .....</b>	<b>-3,4</b>	<b>-12,5</b>	<b>-4,1</b>	<b>8,5</b>	<b>-7,2</b>	<b>0,4</b>	<b>-15,5</b>
<b>C3 : Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques; fabrication de machines .....</b>	<b>-10,2</b>	<b>11,2</b>	<b>15,1</b>	<b>15,2</b>	<b>13,5</b>	<b>33,8</b>	<b>67,2</b>
CI : Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques .....	-12,4	5,6	16,4	13,4	9,8	8,9	53,1
CJ : Fabrication d'équipements électriques .....	-7,5	18,5	19,9	13,5	11,2	11,1	79,2
CK : Fabrication de machines et équipements n.c.a. ....	-10,4	9,6	10,3	18,0	17,9	13,8	68,1
<b>C4 : Fabrication de matériels de transport .....</b>	<b>14,4</b>	<b>16,0</b>	<b>17,1</b>	<b>14,3</b>	<b>-3,6</b>	<b>25,3</b>	<b>49,8</b>
<b>C5 : Fabrication d'autres produits industriels .....</b>	<b>6,1</b>	<b>10,0</b>	<b>13,2</b>	<b>10,4</b>	<b>10,4</b>	<b>113,4</b>	<b>51,8</b>
CB : Fabrication textiles, industries habillement, cuir et chaussure.	22,6	7,0	16,8	4,4	4,8	4,5	36,6
CC : Travail du bois, industries du papier et imprimerie .....	8,5	2,9	12,0	8,1	9,5	12,9	36,4
CE : Industrie chimique .....	10,4	12,6	18,0	17,4	4,0	12,2	62,2
CF : Industrie pharmaceutique .....	5,2	6,2	4,6	-4,3	-0,5	6,2	5,8
CG : Fab. produits en caoutchouc et plastique et autres produits minéraux non métalliques .....	19,9	16,5	18,2	11,1	6,8	28,1	63,5
CH : Métallurgie et fabrication de produits métalliques sauf machines et équipements .....	-1,1	13,1	17,5	13,3	19,4	30,9	79,8
CM : Autres industries manufacturières; réparation et installation de machines et d'équipements .....	-4,7	4,1	1,5	10,0	12,7	18,5	31,0
<b>DE : Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution .....</b>	<b>-2,6</b>	<b>2,6</b>	<b>2,1</b>	<b>10,6</b>	<b>2,2</b>	<b>19,5</b>	<b>18,4</b>
BZ : Industries extractives .....	3,7	7,2	-7,0	16,9	10,1	1,6	28,3
DZ : Prod. et distribution électricité, gaz, vapeur et air conditionné	-8,5	6,4	2,1	6,0	1,9	5,0	17,3
EZ : Production et distribution eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution .....	-0,8	0,5	3,2	11,8	1,4	12,9	17,6
<b>FZ : Construction .....</b>	<b>-0,6</b>	<b>2,3</b>	<b>0,4</b>	<b>-1,6</b>	<b>5,3</b>	<b>115,7</b>	<b>6,3</b>
<b>GZ : Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles .....</b>	<b>5,9</b>	<b>9,0</b>	<b>1,5</b>	<b>3,1</b>	<b>0,5</b>	<b>49,7</b>	<b>14,7</b>
45 : Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles .....	9,7	4,5	8,4	10,9	0,9	3,7	26,7
46 : Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles .....	4,6	2,9	5,2	5,4	2,9	28,7	17,3
47 : Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles .....	7,2	19,2	-4,5	-1,6	-3,2	17,4	8,5
<b>HZ : Transports et entreposage .....</b>	<b>5,0</b>	<b>5,6</b>	<b>5,3</b>	<b>6,1</b>	<b>2,2</b>	<b>52,8</b>	<b>20,6</b>
<b>IZ : Hébergement et restauration .....</b>	<b>8,0</b>	<b>7,5</b>	<b>3,7</b>	<b>4,9</b>	<b>6,9</b>	<b>8,8</b>	<b>25,0</b>
<b>JZ : Information et communication .....</b>	<b>-1,3</b>	<b>-3,9</b>	<b>2,5</b>	<b>9,6</b>	<b>0,6</b>	<b>7,2</b>	<b>8,7</b>
JA : Édition, audiovisuel et diffusion .....	-7,2	-8,9	4,4	7,2	2,4	1,1	4,4
JB : Télécommunications .....	0,0	-0,9	-13,1	28,0	2,7	1,6	13,2
JC : Activités informatiques et services d'information .....	-0,2	-3,6	7,8	4,8	-0,6	4,4	8,3
<b>KZ : Activités financières et d'assurance .....</b>	<b>3,4</b>	<b>0,3</b>	<b>2,6</b>	<b>9,2</b>	<b>8,6</b>	<b>10,7</b>	<b>22,1</b>
<b>LZ : Activités immobilières .....</b>	<b>-8,1</b>	<b>-3,6</b>	<b>0,5</b>	<b>13,8</b>	<b>-6,4</b>	<b>2,5</b>	<b>3,2</b>
<b>MN : Activités scientifiques et techniques; services administratifs et de soutien .....</b>	<b>-3,3</b>	<b>1,7</b>	<b>2,5</b>	<b>6,7</b>	<b>6,3</b>	<b>42,8</b>	<b>18,1</b>
MA : Activités juridiques, comptables, gestion, architecture, ingénierie, contrôle et analyses techniques .....	-6,3	2,0	-2,9	6,5	10,8	14,2	16,8
MB : Recherche-développement scientifique .....	-20,0	7,9	-2,6	4,4	2,8	1,5	12,7
MC : Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques .....	-8,7	0,2	13,0	13,9	4,2	3,2	34,3
NZ : Activités de services administratifs et de soutien .....	0,6	1,3	4,9	6,0	4,2	23,9	17,3
<b>OQ : Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale .....</b>	<b>-0,1</b>	<b>3,7</b>	<b>5,8</b>	<b>-3,3</b>	<b>2,5</b>	<b>10,7</b>	<b>8,8</b>
OZ : Administration publique .....	15,5	16,4	5,3	-22,8	6,4	1,4	0,7
PZ : Enseignement .....	-7,3	4,2	13,6	-1,9	6,4	1,7	23,6
QA : Activités pour la santé humaine .....	0,8	0,7	3,7	-1,0	-0,4	4,4	2,9
QB : Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement .....	-4,2	1,6	5,5	4,0	3,1	3,2	14,8
<b>RU : Autres activités de services .....</b>	<b>0,1</b>	<b>-0,3</b>	<b>12,2</b>	<b>0,6</b>	<b>2,6</b>	<b>6,1</b>	<b>15,6</b>
RZ : Arts, spectacles et activités récréatives .....	7,0	-0,8	0,5	11,5	-6,3	1,2	4,1
STU : Autres activités de services (y c. particuliers employeurs et activités extra-territoriales) .....	-1,6	-0,1	15,4	-1,9	5,1	4,9	18,7
<b>Agriculture .....</b>	<b>2,1</b>	<b>-11,3</b>	<b>10,8</b>	<b>8,9</b>	<b>-2,8</b>	<b>2,9</b>	<b>3,9</b>
<b>Industrie .....</b>	<b>3,9</b>	<b>7,2</b>	<b>9,5</b>	<b>10,8</b>	<b>7,3</b>	<b>240,0</b>	<b>39,6</b>
<b>Construction .....</b>	<b>-0,6</b>	<b>2,3</b>	<b>0,4</b>	<b>-1,6</b>	<b>5,3</b>	<b>115,7</b>	<b>6,3</b>
<b>Tertiaire .....</b>	<b>2,4</b>	<b>4,6</b>	<b>3,5</b>	<b>5,0</b>	<b>3,0</b>	<b>191,4</b>	<b>17,1</b>
<b>Ensemble des secteurs .....</b>	<b>2,2</b>	<b>5,0</b>	<b>5,2</b>	<b>5,9</b>	<b>5,3</b>	<b>550,0</b>	<b>23,1</b>

Source : Dares,  
exploitation des fichiers  
Pôle emploi des  
déclarations mensuelles  
des agences d'intérim.  
Champ : France  
métropolitaine.

Secteur d'activité en nomenclature NA	Contrats conclus		Équivalents-emploi à temps plein		Taux de recours	
	Niveau (en milliers)	Évolution trimestrielle (en %)	Niveau (en milliers)	Évolution trimestrielle (en %)	Niveau (en %)	Évolution trimestrielle (en points)
<b>AZ : Agriculture</b> .....	<b>19,6</b>	<b>-5,7</b>	<b>2,6</b>	<b>4,2</b>	<b>1,3</b>	<b>0,0</b>
<b>C1 : Fabrication denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac</b> .....	<b>460</b>	<b>2,4</b>	<b>44,5</b>	<b>5,1</b>	<b>8,0</b>	<b>0,3</b>
<b>C2 : Cokéfaction et raffinage</b> .....	<b>1,5</b>	<b>-7,0</b>	<b>0,4</b>	<b>4,2</b>	<b>3,2</b>	<b>-0,2</b>
<b>C3 : Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines</b> .....	<b>130,8</b>	<b>14,3</b>	<b>30,9</b>	<b>15,8</b>	<b>6,7</b>	<b>0,8</b>
CI : Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques .....	28,5	9,6	8,1	9,4	5,8	0,5
CJ : Fabrication d'équipements électriques.....	42,9	11,7	10,4	16,5	8,4	0,8
CK : Fabrication de machines et équipements n.c.a. ....	59,4	18,7	12,4	19,9	6,3	1,0
<b>C4 : Fabrication de matériels de transport</b> .....	<b>74,1</b>	<b>3,0</b>	<b>25,2</b>	<b>5,9</b>	<b>6,7</b>	<b>-0,2</b>
<b>C5 : Fabrication d'autres produits industriels</b> .....	<b>657,8</b>	<b>12,5</b>	<b>105,5</b>	<b>16,2</b>	<b>6,8</b>	<b>0,6</b>
CB : Fabrication textiles, industries habillement, cuir et chaussure.....	22,4	-1,6	4,2	9,3	3,7	0,2
CC : Travail du bois, industries du papier et imprimerie .....	107,1	8,4	12,0	11,8	5,6	0,5
CE : Industrie chimique.....	78,7	9,7	11,8	11	7,5	0,3
CF : Industrie pharmaceutique.....	25,0	1,8	6,1	0,0	6,7	0,0
CG : Fab. produits en caoutchouc et plastique et autres produits minéraux non métalliques .....	181,1	10,9	26,6	14,7	8,7	0,6
CH : Métallurgie et fabrication de produits métalliques sauf machines et équipements .....	152,5	24,9	27,9	28,1	7,4	1,1
CM : Autres industries manufacturières; réparation et installation de machines et d'équipements.....	91	11,6	16,9	16,2	6,0	0,7
<b>DE : Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution</b> .....	<b>142,9</b>	<b>4,4</b>	<b>19,7</b>	<b>9,3</b>	<b>4,9</b>	<b>0,1</b>
BZ : Industries extractives .....	7,3	13,6	1,5	21,9	6,3	0,6
DZ : Prod. et distribution électricité, gaz, vapeur et air conditionné .....	7,6	-0,3	5,2	6,1	2,9	0,1
EZ : Production et distribution eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution .....	128,0	4,3	13,0	9,2	6,6	0,0
<b>FZ : Construction</b> .....	<b>529,1</b>	<b>10,0</b>	<b>108,3</b>	<b>11,7</b>	<b>7,5</b>	<b>0,4</b>
<b>GZ : Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles</b> .....	<b>449,1</b>	<b>3,0</b>	<b>48,4</b>	<b>4,4</b>	<b>1,6</b>	<b>0,0</b>
45 : Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles .....	20,2	4,4	3,7	6,1	1,0	0,0
46 : Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles.....	199,3	2,6	27,6	5,1	2,9	0,1
47 : Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles.....	229,7	3,3	17,0	2,9	1,1	0,0
<b>HZ : Transports et entreposage</b> .....	<b>504,1</b>	<b>1,1</b>	<b>51,1</b>	<b>3,8</b>	<b>3,9</b>	<b>0,1</b>
<b>IZ : Hébergement et restauration</b> .....	<b>184,8</b>	<b>8,3</b>	<b>8,5</b>	<b>10,8</b>	<b>0,9</b>	<b>0,1</b>
<b>JZ : Information et communication</b> .....	<b>35,2</b>	<b>-1,7</b>	<b>7,0</b>	<b>3,5</b>	<b>1,0</b>	<b>0,0</b>
JA : Édition, audiovisuel et diffusion .....	8,7	9,2	1,1	5,0	0,5	0,0
JB : Télécommunications.....	4,3	3,7	1,6	10,0	1,0	0,0
JC : Activités informatiques et services d'information .....	22,1	-6,4	4,3	0,9	1,4	0,0
<b>KZ : Activités financières et d'assurance</b> .....	<b>41,2</b>	<b>7,7</b>	<b>10,4</b>	<b>13,3</b>	<b>1,3</b>	<b>0,1</b>
<b>LZ : Activités immobilières</b> .....	<b>17,8</b>	<b>2,2</b>	<b>2,7</b>	<b>5,3</b>	<b>1,1</b>	<b>-0,1</b>
<b>MN : Activités scientifiques et techniques; services administratifs et de soutien</b> .....	<b>326,0</b>	<b>1,8</b>	<b>39,7</b>	<b>5,8</b>	<b>1,8</b>	<b>0,1</b>
MA : Activités juridiques, comptables, gestion, architecture, ingénierie, contrôle et analyses techniques .....	81,1	-0,5	13,0	9,7	1,6	0,1
MB : Recherche-développement scientifique.....	3,8	10,8	1,5	7,7	1	0,0
MC : Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques.....	27,3	-8,6	2,9	3,3	1,4	0,1
NZ : Activités de services administratifs et de soutien.....	213,7	4,0	22,2	3,9	2,3	0,1
<b>OQ : Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale</b> .....	<b>219,9</b>	<b>6,5</b>	<b>11,7</b>	<b>4,9</b>	<b>0,6</b>	<b>0,0</b>
OZ : Administration publique .....	8,6	17,3	1,4	2,2	0,6	0,0
PZ : Enseignement .....	14,3	4,2	1,6	8,1	0,6	0,0
QA : Activités pour la santé humaine .....	114,8	3,5	5,1	2,9	0,9	0,0
QB : Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement.....	82,3	10,2	3,7	7,5	0,4	0,0
<b>RU : Autres activités de services</b> .....	<b>68,7</b>	<b>7,2</b>	<b>6,4</b>	<b>6,5</b>	<b>0,4</b>	<b>0,0</b>
RZ : Arts, spectacles et activités récréatives.....	32,7	9,1	1,5	13	0,4	0,0
STU : Autres activités de services (y c. particuliers employeurs et activités extra-territoriales).....	36,0	5,5	4,9	4,6	0,4	0,0
<b>Agriculture</b> .....	<b>19,6</b>	<b>-5,7</b>	<b>2,6</b>	<b>4,2</b>	<b>1,3</b>	<b>0,0</b>
<b>Industrie</b> .....	<b>1467,1</b>	<b>8,0</b>	<b>226,2</b>	<b>12,0</b>	<b>6,8</b>	<b>0,5</b>
<b>Construction</b> .....	<b>529,1</b>	<b>10,0</b>	<b>108,3</b>	<b>11,7</b>	<b>7,5</b>	<b>0,4</b>
<b>Tertiaire</b> .....	<b>1846,6</b>	<b>3,3</b>	<b>185,9</b>	<b>5,4</b>	<b>1,5</b>	<b>0,0</b>
<b>Ensemble des secteurs</b> .....	<b>3862,5</b>	<b>5,9</b>	<b>522,9</b>	<b>9,4</b>	<b>3,1</b>	<b>0,1</b>

Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.  
Champ : France métropolitaine.

## Construction : premier rebond significatif de l'intérim

À la fin du deuxième trimestre 2010, la construction emploie 116 000 intérimaires, ceux-ci représentent 7,5 % de l'ensemble des salariés du secteur. Le nombre d'intérimaires s'accroît de +5 800 postes (+5,3 %) au deuxième trimestre 2010, après une réduction de -1 800 postes au premier trimestre 2010 (-1,6 %).

La construction a été le secteur le moins touché par la baisse de l'intérim. Entre la fin du premier trimestre 2008 et celle du premier trimestre 2009, l'intérim a baissé dans ce secteur de -21,0 % contre -26,0 % pour le tertiaire et -47,6 % pour l'industrie. C'est aussi le secteur où le rebond, amorcé au deuxième trimestre 2009, est le plus faible : +5,7 % contre +19,9 % dans le tertiaire et +45,0 % dans l'industrie entre le premier trimestre 2009 et le deuxième trimestre 2010. Contrairement aux secteurs de l'industrie et du tertiaire, le secteur de la construction n'a connu que deux trimestres de croissance notable de l'intérim depuis le deuxième trimestre 2009 : +2,3 % au troisième trimestre 2009 et +5,3 % au deuxième trimestre 2010. Au total, l'emploi intérimaire dans la construction reste légèrement en deçà de son niveau du dernier trimestre 2008 alors que ce niveau est dépassé dans l'industrie et le tertiaire.

Le volume de travail en équivalents-emplois à temps plein progresse de +11,7 %, après un recul de -4,8 % au premier trimestre 2010.

## Tertiaire : l'intérim progresse modérément

À la fin du deuxième trimestre 2010, on dénombre 191 000 intérimaires dans le secteur tertiaire. Ceux-ci représentent 1,5 % de l'ensemble des salariés de ce secteur. L'emploi intérimaire est en hausse au cours du deuxième trimestre (+5 600

postes, soit +3,0 %), à un rythme un peu en-deçà du trimestre précédent (+8 800 postes, soit +5,0 %).

Deux secteurs connaissent une progression plus marquée qu'au trimestre précédent : l'hébergement-restauration (+6,9 %, soit +600 postes) et les autres activités de services (RU) (+2,6 %, soit +200 postes).

Le secteur de l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale, qui était en baisse de -3,3 % (-400 postes) au premier trimestre 2010, s'accroît de +2,5 % (+300 postes) au deuxième trimestre.

Les activités financières et d'assurance progressent à un rythme soutenu bien qu'un peu inférieur à celui du trimestre précédent (+8,6 %, soit +800 postes), de même que les activités scientifiques et techniques (+6,3 %, soit +2 500 postes), le transport et l'entreposage (+2,2 %, soit +1 100 postes). Dans l'information et la communication, tout comme dans le commerce, les effectifs intérimaires se stabilisent après leur progression du trimestre précédent.

L'activité immobilière réduit ses effectifs intérimaires (-6,4 %, soit -200 postes).

En équivalents-emplois à temps plein, la hausse du travail intérimaire dans le tertiaire est plus forte qu'au premier trimestre 2010 : le volume de travail temporaire s'accroît de +5,4 %, après +3,5 %.

### Pour en savoir plus

[1] Insee, « L'emploi en légère hausse au 1<sup>er</sup> trimestre 2010 », *Informations rapides* n°152, 10 juin 2010.

Jean FINOT (Dares).

## L'EMPLOI SALARIÉ AU DEUXIÈME TRIMESTRE 2010 : LA FORTE HAUSSE DE L'INTÉRIM DANS L'INDUSTRIE ET LA CONSTRUCTION COMPENSE LA BAISSÉ DE L'EMPLOI HORS INTÉRIM DANS CES SECTEURS

Hors intérim, l'emploi salarié des secteurs concurrentiels se replie légèrement de -1 400 postes (-0,0 %) au deuxième trimestre 2010, après +9 800 postes (+0,1 %) le trimestre précédent. Prenant en compte les intérimaires, l'emploi salarié s'accroît de +0,1 % (+26 200 postes), après une progression de +0,2 % (+38 900 postes) au trimestre précédent.

Dans l'industrie, l'emploi salarié hors intérim recule de -0,5 % (-17 200 postes) au deuxième trimestre 2010 après -0,7 % (-24 600 postes) au premier trimestre. En intégrant l'intérim, ce recul n'est plus que de -900 postes au deuxième trimestre après -2 800 postes au premier trimestre 2010.

Au deuxième trimestre 2010, l'emploi salarié hors intérim dans la construction recule de -0,4 % (-6 200 postes), après -100 postes le trimestre précédent. Avec les intérimaires, l'emploi salarié ne diminue plus que de -400 postes, après -1 900 postes au premier trimestre.

Le tertiaire marchand (1), hors intérim, progresse de +0,2 % (+19 800 postes) au deuxième trimestre 2010, après +0,3 % (+31 600 postes) au trimestre précédent. En intégrant l'intérim, l'emploi progresse de +25 100 postes, après +40 700 au premier trimestre.

(1) Les entreprises de travail temporaire, qui constituent le secteur de l'intérim, font partie du secteur tertiaire marchand. Pourtant, de nombreux intérimaires travaillent dans des entreprises de l'industrie et de la construction. Il en résulte plusieurs manières de comptabiliser l'emploi dans le tertiaire marchand : soit en y intégrant l'ensemble des intérimaires ; soit en excluant le secteur de l'intérim (on parle alors du tertiaire marchand hors intérim) ; soit, enfin, en comptabilisant uniquement les intérimaires utilisés par des entreprises du tertiaire marchand.

### Variations de l'emploi tenant compte du secteur utilisateur des intérimaires (1)

Données CVS

Secteur d'activité en nomenclature NA	Emploi hors intérim							Emploi y compris intérim (2)						
	2009		2010		2010		Effectif au 30 juin 2010	2009		2010		2010		Effectif au 30 juin 2010
	T3	T4	T1	T2	T2	GA (3)		T3	T4	T1	T2	T2	GA (3)	
	(en milliers)				(en %)		(en milliers)	(en milliers)				(en %)		(en milliers)
<b>DE, C1-C5 : Industrie.....</b>	<b>-48,5</b>	<b>-31,8</b>	<b>-24,6</b>	<b>-17,2</b>	<b>-0,5</b>	<b>-3,6</b>	<b>3 300,8</b>	<b>-36,0</b>	<b>-14,3</b>	<b>-2,8</b>	<b>-0,9</b>	<b>0</b>	<b>-1,5</b>	<b>3 540,8</b>
DE : Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	1,0	2,0	0,8	0,9	0,3	1,3	374,9	1,4	2,4	2,6	1,4	0,3	2	394,4
C1 : Fabrication denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac	-4,0	0,2	-0,9	0,3	0	-0,8	548,3	-4,4	-0,2	2,2	2,4	0,4	0	596,0
C2 : Cokéfaction et raffinage.....	-0,1	0,0	-0,2	-0,2	-1,3	-3,5	11,7	-0,1	0,0	-0,1	-0,2	-1,5	-3,9	12,1
C3 : Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines.....	-7,9	-6,5	-7,0	-3,6	-0,7	-5	472,6	-5,6	-3,1	-3,1	0,4	0,1	-2,2	506,3
C4 : Fabrication de matériels de transport.....	-9,0	-4,4	-5,3	-3,4	-1	-5,9	349,7	-6,3	-1,1	-2,0	-4,3	-1,1	-3,5	375,0
C5 : Fabrication d'autres produits industriels.....	-28,5	-23,0	-12,0	-11,3	-0,7	-4,6	1 543,6	-21,0	-12,2	-2,3	-0,6	0	-2,1	1 657,0
<b>FZ : Construction.....</b>	<b>-14,2</b>	<b>-9,9</b>	<b>-0,1</b>	<b>-6,2</b>	<b>-0,4</b>	<b>-2,1</b>	<b>1 430,4</b>	<b>-11,7</b>	<b>-9,5</b>	<b>-1,9</b>	<b>-0,4</b>	<b>0</b>	<b>-1,5</b>	<b>1 546,0</b>
<b>GZ-LZ, MN, RU : Tertiaire marchand (hors intérim).....</b>	<b>-40,8</b>	<b>11,6</b>	<b>31,6</b>	<b>19,8</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>10 632,7</b>	<b>-33,6</b>	<b>17,0</b>	<b>40,7</b>	<b>25,1</b>	<b>0,2</b>	<b>0,5</b>	<b>10 813,4</b>
GZ : Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles.....	-16,3	-1,2	6,6	-3,1	-0,1	-0,5	2 966,6	-12,4	-0,5	8,1	-2,8	-0,1	-0,3	3 016,3
HZ : Transports et entreposage.....	-9,5	-4,9	-7,2	0,6	0	-1,6	1 315,5	-7,0	-2,5	-4,2	1,7	0,1	-0,9	1 368,3
IZ : Hébergement et restauration.....	-0,1	10,2	10,3	9,1	1	3,2	939,7	0,4	10,4	10,6	9,7	1	3,4	948,4
JZ : Information et communication.....	-6,0	-4,1	9,2	0,8	0,1	0	681,4	-6,3	-3,9	9,9	0,9	0,1	0,1	688,6
KZ : Activités financières et d'assurance.....	-1,4	1,8	6,2	3,8	0,5	1,3	836,9	-1,4	2,0	7,0	4,7	0,6	1,5	847,5
LZ : Activités immobilières.....	-2,4	0,3	1,9	0,4	0,2	0,1	233,9	-2,5	0,4	2,2	0,2	0,1	0,1	236,5
MN : Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien (hors intérim).....	-4,4	-0,9	-4,6	11,8	0,5	0,1	2 289,8	-3,8	0,0	-2,1	14,3	0,6	0,4	2 332,6
RU : Autres activités de services (hors activités extra-territoriales).....	-0,7	10,5	9,1	-3,7	-0,3	1,1	1 369,0	-0,7	11,1	9,2	-3,5	-0,3	1,2	1 375,1
<b>OQ : Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale.....</b>	<b>14,5</b>	<b>12,0</b>	<b>2,9</b>	<b>2,2</b>	<b>0,1</b>	<b>1,7</b>	<b>1 879,6</b>	<b>14,9</b>	<b>12,6</b>	<b>2,6</b>	<b>2,5</b>	<b>0,1</b>	<b>1,7</b>	<b>1 890,4</b>

(1) Champ : ensemble des secteurs marchands (DE, C1-C5, FZ-LZ, MN, RU) et des entreprises et associations privées des secteurs non marchands (OQ) en France métropolitaine.

(2) Dans cette partie du tableau, les intérimaires sont affectés au secteur utilisateur qui les emploie.

(3) Glissement annuel : taux de croissance entre le deuxième trimestre 2009 et le deuxième trimestre 2010.



## LA DURÉE MOYENNE DES MISSIONS SE REDRESSE LÉGÈREMENT DÉBUT 2010

Une mission d'intérim achevée au cours du deuxième trimestre 2010 a une durée moyenne de 1,7 semaine. Les missions sont traditionnellement plus longues dans la construction (2,5 semaines, en moyenne, au deuxième trimestre 2010) et plus courtes dans le tertiaire (1,3 semaine).

Les missions les plus longues sont recensées dans le secteur de la fabrication de matériels de transport (4,4 semaines), les activités financières et d'assurance (3,2 semaines), la cokéfaction et le raffinage (3,0 semaines) ainsi que dans la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques et la fabrication de machines (2,9 semaines). Les missions les plus courtes sont effectuées dans l'hébergement et la restauration (0,6 semaine) et l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale (0,7 semaine).

La durée moyenne des missions augmente au deuxième trimestre 2010 (+0,8 % par rapport au premier trimestre, pour l'ensemble des secteurs). Elle augmente dans l'industrie (+1,1 %), mais diminue dans la construction (-1,0 %) et le tertiaire (-0,3 %). La durée moyenne des missions est toujours inférieure à celle de l'an dernier, de -2,7 % pour l'ensemble des secteurs. En un an, la durée moyenne des missions a ainsi baissé de -2,3 % dans l'industrie, -2,5 % dans la construction et -2,4 % dans le secteur tertiaire.

Tableau A • La durée moyenne des missions s'accroît légèrement ce trimestre

Données CVS

Secteur d'activité en nomenclature NA	Évolution trimestrielle (en %)					Niveau (en semaines)	Évolution annuelle (en %)
	2009			2010			
	T2	T3	T4	T1	T2	T2	T2 2010/ T2 2009
<b>Ensemble</b> .....	<b>-8,0</b>	<b>-3,9</b>	<b>-0,6</b>	<b>1,0</b>	<b>0,8</b>	<b>1,7</b>	<b>-2,7</b>
<b>AZ : Agriculture</b> .....	<b>8,1</b>	<b>-3,5</b>	<b>-7,6</b>	<b>11,9</b>	<b>9,8</b>	<b>1,6</b>	<b>9,7</b>
<b>DE, C1-C5 : Industrie</b> .....	<b>-11,6</b>	<b>-5,3</b>	<b>-1,0</b>	<b>3,0</b>	<b>1,1</b>	<b>1,9</b>	<b>-2,3</b>
DE : Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution .....	-6,3	3,2	2,3	-3,1	3,3	1,7	5,6
C1 : Fabrication denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac ..	-4,0	-2,3	-0,8	0,7	-1,0	1,2	-3,4
C2 : Cokéfaction et raffinage .....	15,9	-16,9	-1,9	-10,3	-12,1	3,0	-35,8
C3 : Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines .....	-12,5	-16,8	-7,6	-3,3	-1,8	2,9	-27,0
C4 : Fabrication de matériels de transport ..	-28,8	-22,8	-9,6	4,7	1,9	4,4	-25,5
C5 : Fabrication d'autres produits industriels	-10,4	-5,7	-0,1	1,9	-0,2	2,0	-4,2
<b>FZ : Construction</b> .....	<b>-3,9</b>	<b>-1,2</b>	<b>0,8</b>	<b>-1,2</b>	<b>-1,0</b>	<b>2,5</b>	<b>-2,5</b>
<b>GZ-RU : Tertiaire</b> .....	<b>-6,9</b>	<b>-3,0</b>	<b>0,2</b>	<b>0,7</b>	<b>-0,3</b>	<b>1,3</b>	<b>-2,4</b>
GZ : Commerce ; réparation d'automobiles et de motos.....	-9,9	-2,6	0,3	5,3	0,0	1,3	3,0
HZ : Transports et entreposage .....	-6,9	-3,6	0,7	0,7	0,0	1,2	-2,3
IZ : Hébergement et restauration .....	-5,4	-4,8	4,3	-0,7	-0,6	0,6	-1,9
JZ : Information et communication .....	-0,9	-3,0	-13,5	8,0	3,1	2,5	-6,6
KZ : Activités financières et d'assurance.....	-2,9	-1,5	0,4	-5,4	-0,1	3,2	-6,5
LZ : Activités immobilières.....	-4,9	-2,8	-5,3	0,1	3,6	1,9	-4,6
MN : Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien ....	-3,7	-1,7	-0,7	-4,9	3,0	1,5	-4,5
OQ : Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale .....	-1,8	0,6	1,7	-2,5	-3,4	0,7	-3,8
RU : Autres activités de services (hors activités extra-territoriales).....	-0,4	-12,0	7,1	-1,0	-0,1	1,2	-6,8

Lecture : au deuxième trimestre 2010, la durée moyenne d'une mission d'intérim est de 1,7 semaine. Entre le premier et le deuxième trimestre 2010, la durée moyenne des missions d'intérim achevées dans le trimestre a augmenté de +0,8 % pour l'ensemble des secteurs. Sur un an, entre les deuxièmes trimestres 2009 et 2010, la durée moyenne a diminué de -2,7 %.

Source : Dares, exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences d'intérim. Champ : France métropolitaine.

Graphique A • Durée moyenne des missions d'intérim

